

REGLEMENT 6 HEURES DE BOWLING 4 octobre 2020 de 9h à 15h

ouvert au titulaire licence FFN naturisme

Présence obligatoire des joueurs à 8h30

Les équipes sont composées de 5 joueurs et/ou joueuses

L'engagement est fixé à 50€ par joueur, soit un montant total de 250 € par équipe

Les inscriptions se font à l'aide du coupon ci joint remis au Trésorier des Naturistes Sarthois, obligatoirement accompagné du règlement (chèque libellé à l'ordre de l'association les Naturistes Sarthois) à partir du 08 juillet 2020

Les inscriptions seront closes le 25 septembre 2020.

Les 6 premières équipes ayant réglé leur engagement et rempli le coupon seront inscrites.

Le tournoi se jouera sans handicap

Donner un nom d'équipe, les organisateurs se réservant le droit de le modifier.

Les pistes seront tirées au sort par les organisateurs.

Chaque équipe jouera pendant 6 heures sur une seule et même piste. L'ordre des joueurs ne doit pas changer pendant le tournoi

Une seule boule par joueur est autorisée. Seule la boule du joueur en lice devra être sur l'aire de jeux Si une quille tombe, il n'y aura pas de recyclage de quilles.

En cas de panne grave, un prorata de quilles sera ajouté par rapport au temps d'arrêt

Un repas sera servi aux joueurs.

Il est interdit de modifier l'ordre des joueurs pendant le repas. Il est également interdit de manger et de boire aux abords des pistes

Toute infraction à ce règlement sera sanctionné par le Comité d'Organisation en fonction de la gravité de la faute

A 15h précise, les scores seront arrêtés. Plus aucune boule ne comptera

Sera pris en compte le total des quilles abattues tout au long des 6 heures Coupes et lots divers seront attribués

Personnes à contacter pour les préinscriptions Katia au secrétariat : 06 73 38 19 61
ou par mail nsarthois@laposte.net

Inscription et règlement à envoyer à

LES NATURISTES SARTHOIS

BP 23338

72003 LE MANS CEDEX 1



NOM DE L'EQUIPE -----

Association-----

Région-----

JOUEUR N°1 -----

JOUEUR N°2 -----

JOUEUR N°3 -----

JOUEUR N°4 -----

JOUEUR N°5 - -----

Nous ouvrirons exceptionnellement notre terrain le Champ Monâtre 72220 St Mars d'Outillé (40 km de Solesmes) pour pouvoir déposer camping-car, caravanes et tentes Des tarifs préférentiels vous seront appliqués.

souhaite l'accès au camping O/N